

<https://www.snetap-fsu.fr/POUR-DES-AUGMENTATIONS-IMMEDIATES-ET-GENERALES-DES-TRAITEMENTS-ET-DES-SALAIRES.html>



**POUR DES AUGMENTATIONS  
IMMÉDIATES ET GÉNÉRALES  
DES TRAITEMENTS ET DES  
SALAIRES : DANS L'ACTION  
LE 27 JANVIER 2022**

Date de mise en ligne : le 27 janvier 2022

- Les Dossiers - Vie fédérale -

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---



Alors que l'inflation a repris à un rythme plus soutenu et que le gel de la valeur du point d'indice depuis des années a déjà produit des ravages sur le pouvoir d'achat des agentes et des agents de la Fonction publique, le pouvoir exécutif a annoncé sa volonté de ne procéder à aucune augmentation générale des traitements et des salaires avant l'élection présidentielle.

Alors que l'ensemble des organisations syndicales revendique pourtant la revalorisation du point d'indice et des mesures transversales, cette position en dit long sur le refus de négocier de ce Gouvernement.

Elle met également en lumière leur hypocrisie : certes les discours flatteurs laudateurs envers les personnels continuent d'être ressassés mais, pour une véritable reconnaissance, on repassera.

**Cette situation est totalement inacceptable.**

Les organisations [CGT](#), FAFP, [FO](#), [FSU](#) et Solidaires des trois versants de la Fonction publique ne céderont en rien sur leurs légitimes revendications en matière de rémunération.

Plus globalement, elles continuent d'agir en faveur de la défense des missions publiques, de l'amélioration des conditions de travail, pour davantage d'emplois pour le service public.

C'est pourquoi, elles appellent l'ensemble des agentes et des agents de la Fonction publique à participer à la journée de mobilisation unitaire interprofessionnelle du 27 janvier.

En refusant toute réelle négociation, ce sont bien les employeurs publics et au premier chef le gouvernement qui portent l'entière responsabilité du blocage actuel.

**Pour :**

- ::: Le dégel du point d'indice ;**
- ::: De fortes et immédiates augmentations générales ;**
- ::: L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;**
- ::: Le rattrapage des pertes intervenues les années antérieures ;**
- ::: La revalorisation des pensions ;**
- ::: Les moyens du service public.**

LES ORGANISATIONS CGT, FAFP, FO, FSU ET SOLIDAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE SOUTIENNENT LES ACTIONS ET MOBILISATIONS QUI AURONT LIEU DANS LES JOURS QUI VIENNENT ET APPELLENT À

# **MENTATIONS IMMÉDIATES ET GÉNÉRALES DES TRAITEMENTS ET DES SALAIRES : DANS L'ACTION L**

---

S'INSCRIRE DANS LA JOURNÉE INTERPROFESSIONNELLE DU 27 JANVIER 2022, PAR LA GRÈVE ET LES MANIFESTATIONS.

Paris, le 10 janvier 2022